



DATE DE RÉSERVATION
SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE :
/...../.....

État des lieux avec un
 agent des Services
 Techniques :

 Le
 à

Salle réservée aux habitants de la commune

Évènement :

L'UTILISATEUR DOIT RENDRE LA SALLE PROPRE : SOLS BALAYÉS ET LAVÉS

COORDONNÉES LOCATAIRE

NOM – Prénom (ou Raison sociale) : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Nombre de personnes : _____ (maximum 90 personnes)

Entourer le tarif correspondant	Tarif 2026	
	1 journée	2 journées
Salle + cuisine	130,00 €	195,00 €
Vin d'honneur ou verre de l'amitié "sans repas"	90,00 €	/
Association communale	46,00 €	
Activité professionnelle	95,00 €	190,00 €

Les utilisateurs s'engagent à respecter le règlement.

Notamment l'article suivant :

"L'heure de fermeture est fixée à 23h00 avec diminution du volume de la musique à 22h00, exception faite pour les réveillons de Noël et du 1er de l'an."

TARIF :

En cas d'abus le prête-nom peut être contraint de payer la différence.

Au moment de la prise des clés de la salle en mairie, je m'engage à régler la location conformément aux tarifs en vigueur au jour de son utilisation, par chèque établi à l'ordre du Trésor Public ou en espèce.

Date et Signature de l'utilisateur :

Cadre réservé à l'administration

Paiement	Montant à régler	
Arrhes	50,00 €	Moyen de paiement : Date de paiement :
Solde	Moyen de paiement : Date de paiement :
Cautions	150,00 €	Moyen de paiement : Date de paiement :

Remis à l'utilisateur	
Règlement	Date :
Clé	Date :

ADRESSE

MAIRIE
 1 place de l'église
 44190 SAINT HILAIRE DE CLISSON

CONTACT

Tél. : 02.40.36.07.79
 mail : accueil@mairieshdc44.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
 Mercredi : 9h00 - 12h30
 Jeudi : 09h00 - 12h30 / 16h00 - 19h00

Du 1er juillet au 31 août : ouvert de 9h à 12h30 du mardi au vendredi